

Wolfram Hiltz, Europas verhindertes Führungstrio. Die Sicherheitspolitik Deutschlands, Frankreichs und Großbritanniens in den Neunzigern, Paderborn (Ferdinand Schöningh) 2005, 451 p., ISBN 3-506-71346-9, EUR 54,00.

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Jean Klein, Paris

Les perspectives d'une politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ont suscité une littérature abondante depuis la fin de la guerre froide et on ne compte plus les ouvrages et les monographies qui abordent cette question et tentent de retracer les étapes du processus amorcé au début des années 1990 en vue de doter l'Union européenne (UE) des capacités civiles et militaires qui lui permettraient de s'affirmer comme un acteur stratégique sur la scène mondiale. Or, en dépit des progrès enregistrés sur cette voie, des doutes subsistent sur la volonté des États européens de consentir l'effort nécessaire pour soutenir cette ambition et on s'interroge toujours sur la manière dont la PESD pourrait se concilier avec l'organisation de la défense dans le cadre de l'Alliance atlantique. Certes, des institutions chargées de mettre en œuvre la PESD ont été créées au sein de l'UE et celle-ci a démontré son savoir-faire dans la conduite d'opérations de maintien de la paix dans les Balkans et en Afrique. Par ailleurs, le retour de la France dans l'organisation militaire de l'Alliance a contribué à dissiper certains des malentendus qui avaient surgi dans le passé à propos du caractère complémentaire des politiques de sécurité européenne et atlantique. Toutefois, un rééquilibrage des relations euro-américaines n'est concevable que si les Européens remédient aux carences qui affectent leurs capacités militaires et sont résolus à se doter des moyens d'agir d'une manière efficace pour la défense de leurs intérêts spécifiques.

Le livre du professeur Wolfram Hiltz, qui enseigne la science politique à l'université de Bonn, apporte une contribution originale à l'élucidation des problèmes soulevés par la mise en œuvre de la PESD, dans la mesure où il met l'accent sur le rôle qui incombe à cet égard à trois puissances moyennes – l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni – et soumet à un examen approfondi les politiques qu'elles ont suivies pour relever les »défis du changement« après l'effondrement de l'ordre bipolaire. À s'en tenir aux déclarations d'intention, il s'agissait à la fois de contribuer à l'édification d'un nouveau système de sécurité qui laisserait ouvertes les perspectives d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et d'agir conjointement pour contenir le déploiement de la violence dans la péninsule balkanique après la désagrégation de la Fédération yougoslave. Or, des obstacles de taille ont empêché dans un premier temps la réalisation de ces projets et si certains d'entre eux ont pu être surmontés après la déclaration franco-britannique de Saint-Malo en décembre 1998, il serait hasardeux d'affirmer que l'UE est d'ores et déjà capable de mettre au service d'une politique étrangère et de sécurité commune des capacités militaires significatives. Quant aux »guerres de succession de Yougoslavie« ce sont les États-Unis qui y ont mis un terme et les Européens n'ont joué en l'occurrence qu'un rôle marginal en dépit de leur implication dans la force de protection des Nations unies (FORPRONU) et de leur changement d'attitude vis-à-vis des Serbes de Bosnie après le drame

de Srebrenica et la prise en otage des casques bleus français en 1995. En revanche, ils ont participé activement aux opérations de stabilisation après la conclusion d'un cessez-le-feu et sont les principaux fournisseurs d'aide économique aux anciens belligérants.

Le propos de l'auteur est de mettre en évidence les pesanteurs et les frictions qui ont contrecarré la réalisation d'une politique européenne de sécurité et de défense et il estime que les divergences de vues entre les membres du »directoire européen« qu'il met en scène rendaient aléatoire la définition d'une position commune. Pour contribuer à une meilleure compréhension de leurs politiques de coopération il récuse un modèle explicatif unique mais adopte une attitude ouverte à toutes les théories des relations internationales; en outre, il ne se borne pas à décrire l'évolution des politiques de sécurité des »Trois« pendant la période de référence mais se livre à une étude comparative de leur déploiement à toutes les étapes du processus de décision; enfin, il s'efforce d'éclairer le comportement des États par la diversité de leurs cultures stratégiques et la multiplicité des facteurs qui conditionnent l'interaction de leurs relations dans la vie internationale.

Ce livre procède d'une thèse d'habilitation soutenue près l'université de Chemnitz et obéit aux règles du genre par la rigueur de sa méthodologie et l'ampleur de son appareil scientifique. Pour étayer sa démonstration, l'auteur prend appui sur la littérature ouverte et prête une attention particulière aux publications des Instituts spécialisés dans l'étude des questions stratégiques; mais il a également su tirer profit des informations recueillies auprès de représentants d'organisations internationales et d'experts civils. Tout en affirmant que sa recherche est »ouverte à toutes les théories« son approche est marquée au coin du réalisme et il est convaincu qu'une politique de défense commune ne peut résulter que d'une coopération intergouvernementale. À ses yeux, le succès de l'entreprise dépend surtout de l'entente des puissances qui ont joué depuis l'origine un rôle moteur dans la construction de l'Europe (le couple franco-allemand) ou disposent, comme le Royaume-Uni, de forces armées susceptibles d'être projetées à distance pour remplir des missions de maintien ou de rétablissement de la paix. Aussi se préoccupe-t-il moins des déclarations de principes et des arrangements institutionnels que de la part du produit intérieur brut consacré aux dépenses militaires et de la disponibilité de forces de réaction rapide pour juger des progrès de la construction de l'Europe de la défense. Ainsi, les conflits qui se sont déchaînés dans les Balkans après la désagrégation de la Yougoslavie ont mis en évidence l'écart entre une rhétorique parfois hyperbolique – le Premier ministre luxembourgeois, Jacques Poos, n'avait-il pas affirmé en 1991 que l'heure de l'Europe avait sonné pour régler la crise provoquée par la sécession de la Slovénie et de la Croatie – et l'impuissance des Européens à agir en commun pour mettre un terme aux affrontements armés dans cette région. En effet, ce n'est pas sous l'autorité de l'UEO mais sous l'égide de l'ONU que la France et le Royaume-Uni sont intervenus en Bosnie-Herzégovine pour maintenir »une paix à éclipses« et »l'opération force alliée« destinée à mettre fin aux »exactions des forces de sécurité serbes« au Kosovo s'est déroulée dans le cadre de l'OTAN avec une forte implication des États-Unis.

Au demeurant, la question de la place de l'OTAN dans la nouvelle architecture de sécurité en Europe a donné lieu dès l'origine à des malentendus et alimenté des controverses. C'est que l'affirmation

d'une identité européenne en matière de sécurité et de défense était perçue par certains comme un facteur d'affaiblissement de l'alliance avec les États-Unis et ils soupçonnaient notamment la France de vouloir distendre par ce biais les relations transatlantiques afin de favoriser l'émergence d'une défense indépendante de l'Europe. Wolfram Hilz fait parfois écho à cette thèse sans la soumettre à un examen critique rigoureux et on regrette que sur ce point il n'ait pas tenu davantage compte ou ait mal interprété les écrits de ses collègues français comme Frédéric Bozo, Georges-Henri Soutou et Maurice Vaïsse. En tout cas, lors du sommet atlantique de Bruxelles en janvier 1994, il est apparu clairement que la France ne plaidait pas pour une »défense séparée« de l'Europe mais soulignait le caractère complémentaire de l'OTAN et de l'UE dans ce domaine. Depuis lors, la question a été tranchée en faveur de l'OTAN mais les difficultés auxquelles on s'est heurté pour faire aboutir le projet d'une politique européenne de sécurité et de défense digne de ce nom sont loin d'être surmontées. C'est dire que les analyses de Wolfram Hilz sur les efforts déployés dans ce sens pendant la période qui se situe entre la signature du traité de Maastricht en 1992 et les engagements capacitaires consignés par le Conseil européen de Helsinki en 1999 n'ont pas perdu de leur pertinence et qu'elles devraient être méditées par tous ceux qui ne s'accrochent pas à une Europe réduite à l'état de »puissance civile«.